

MAGAZINE L'ÉCHO DU SUD TERRITOIRE

NUMÉRO 13 - NOVEMBRE 2023
WWW.CC-SUD-TERRITOIRE.FR

MÉTIERS

Enseignant en musique
à l'École de musique
intercommunal

HISTOIRE

Les Forges à Grandvillars
Retour sur 350 ans
d'histoire - Episode 2

ACTUS

Découvrez l'Écho
du Sud Territoire en
version audio

GESTION DES DÉCHETS

Généralisation des biodéchets
et rappels des bons gestes
du tri au quotidien

DOSSIER

LA CCST AGIT POUR
L'ENVIRONNEMENT

SOMMAIRE

03 ÉDITO

04 LE SUD EN IMAGES

06 ACTUS

06 École de musique - Centre aquatique

07 L'Eau d'ici - OPAH

08 Nouveau site internet - AudioMag

09 Les métiers de la CCST : enseignant en musique

10 Tourisme - Partenariat culturel

11 DOSSIER : LA CCST AGIT POUR L'ENVIRONNEMENT

15 ENQUÊTE MOBILITÉ - BIODÉCHETS - ESTA

16 COMMERCES

18 GROS PLAN : 350 ANS DES FORGES À GRANDVILLARS

21 DANS NOS COMMUNES

22 AGENDA

24 RAPPEL DES BONS GESTES DU TRI

NUMÉROS UTILES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

SIÈGE ADMINISTRATIF Services Développement économique, Tourisme, Développement territorial et Pôle Ressources

8, Place Raymond Forni - BP 106
90101 DELLE CEDEX
03 84 56 26 07

Du lundi au jeudi
8h30 - 12h00 | 14h00 - 17h00
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 14h00 - 16h30

SERVICES TECHNIQUES

6, rue Juvénal Viellard
Site des Forges
90600 GRANDVILLARS
03 84 23 50 81

EAU, ASSAINISSEMENT ET ORDURES MÉNAGÈRES

Du lundi au jeudi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30

URBANISME

Du lundi au mercredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h00
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30
Fermé le jeudi

AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Du lundi au jeudi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 17h00
Le vendredi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 16h00

DÉCHETTERIE DE FÊCHE-L'ÉGLISE

Rue des Greppes
90100 FÊCHE-L'ÉGLISE
03 84 36 32 86
Du lundi au vendredi
9h00 - 11h45 | 13h30 - 17h15
Le samedi : 9h00 - 16h45

DÉCHETTERIE DE FLORIMONT

Lieu dit « sous les Fourches »
90100 FLORIMONT
Du mardi au vendredi
9h00 - 11h45 | 13h30 - 17h15
Le samedi : 9h00 - 16h45

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Accueil / Secrétariat Beaucourt

Les Fonteneilles
34, rue Frédéric JAPY
90500 BEAUCOURT
06 70 92 03 03
Le lundi, mardi et jeudi
13h30 - 17h30
Le mercredi
9h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30

Accueil / Secrétariat Grandvillars

6, rue Juvénal Viellard
Site des Forges
90600 GRANDVILLARS
03 84 23 50 81
Le lundi 10h00 - 12h00
Le mardi et le vendredi
10h00-12h00 | 13h00-15h00
Le mercredi
10h00 - 12h00 | 13h00 - 17h00
Le jeudi 13h00 - 17h00

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Faubourg de Belfort
90100 DELLE
03 84 36 64 00
Horaires hors vacances scolaires
Lundi 11h30 - 14h Mardi 11h30 - 14h et
16h30 - 20h30 Mercredi 14h - 19h Jeudi
réservé aux scolaires -
Vendredi 11h30 - 14h et 16h30 - 20h30
Samedi 14h - 17h30
Dimanche 9h - 13h

POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

Les Fonteneilles
32, rue Frédéric JAPY
90500 BEAUCOURT
03 84 46 86 94

Permanence de la Police

Du lundi au vendredi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 16h00
En dehors de ces horaires,
contactez le 03 84 46 86 94

VERSION NUMÉRIQUE

L'Écho du Sud en ligne :
www.cc-sud-territoire.fr

Soucieuse d'améliorer la diffusion et la distribution de son magazine, la CCST vous invite à nous transmettre les coordonnées postales si vous connaissez une personne, un voisin, un habitant du Sud Territoire qui ne serait pas destinataire de « L'Écho du Sud » à ccst90@cc-sud-territoire.fr



L'ÉCHO DU SUD TERRITOIRE NUMÉRO 13 - NOVEMBRE 2023
Communauté de communes du Sud Territoire
8, Place Raymond Forni - BP 106 - 90101 DELLE CEDEX
Tél : 03 84 56 26 07
Site internet : www.cc-sud-territoire.fr
Mail : ccst90@cc-sud-territoire.fr
Directeur de la publication : Christian RAYOT
Rédaction : Neige PRUDENT / Sofiane AIT-TALEB
Christine DE LATTIN
Conception graphique - Mise en page : Sofiane AIT-TALEB
Impression : Imprimerie Schraag
Tirage : 12 150 exemplaires
Crédits photos : CCST / Freepik / Vivre Ensemble Brebotte
Est Républicain
N° ISSN : 1778-0187



ACCÉDER À LA
VERSION
NUMÉRIQUE

Porte ouvertes 2023 Ecole de musique intercommunale



Si on cherche un verdissement de façade, de grandes déclarations, et plus généralement un reniement de nos valeurs de solidarité au nom d'une peur irrationnelle de l'avenir, qu'on ne se tourne pas vers moi !

Jean Jaurès disait : « *le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire* ». Et il ajoutait : « *le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel* ».

C'est ainsi que notre Communauté de communes est d'ores et déjà allée plus loin que beaucoup d'autres en matière de protection de l'environnement :

- 1 Les déchets : nous avons mis en place la redevance incitative, devenant l'une des premières collectivités de France à l'instaurer en 2005. Ainsi, en 2022, chaque habitant du Sud Territoire a produit en moyenne 166 kg d'ordures ménagères quand ce chiffre se monte à 248 en moyenne au niveau national (source : rapport d'activités du service de gestion des déchets 2022) ;
- 2 Les milieux aquatiques : nous avons initié le contrat de rivière en 2005, bien avant l'obligation de Gestion des Milieux Aquatiques ;
- 3 La réutilisation de nos friches industrielles : nous avons contribué à freiner l'étalement urbain sur les espaces naturels, ce que chacun a pu constater sur notre territoire depuis 2010 avec 20 hectares de friches restructurés ;
- 4 L'autonomie de la ressource en eau potable : nous l'avons atteinte en 2021 avec 24 millions d'€ d'investissement depuis 2011 soit 1 000 € par habitant ;
- 5 L'assainissement : nous avons construit depuis 2016 quatre stations d'épuration : Croix, Florimont, Froidefontaine, et Beaucourt ;
- 6 La désherbineuse acquise récemment par nos services : celle-ci est mise à disposition des agriculteurs et permet de réduire de 70 % l'utilisation des produits phytosanitaires.

“COMPRENDRE LE RÉEL, C'EST SE SAISIR DES DOSSIERS SANS IDÉOLOGIE AVEC UNE VISION CLAIRE, UN TRAVAIL APPROFONDI ET D'ABORD DU BON SENS !”

Voilà, chers concitoyens, ce que cela signifie comprendre le réel : c'est se saisir des dossiers les uns après les autres, sans idéologie mais avec une vision claire, un travail approfondi et d'abord du bon sens !

Le Plan Climat que la Communauté de communes vient d'engager va nous permettre de coordonner au mieux nos actions et de les articuler avec les politiques de l'État afin de porter des projets structurants au service de l'environnement, et donc, de notre futur.

En prenant en compte, toujours, les habitants et leurs besoins !

“NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST D'ORES ET DÉJÀ ALLÉE PLUS LOIN QUE BEAUCOUP D'AUTRES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT”

**CHRISTIAN RAYOT
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE**





Jun 2023
Émission radio France Bleu Belfort-Montbéliard
en direct de la Place Salengro à Beaucourt



Marchés du terroir organisés dans les différentes communes du Sud Territoire (Boron, Courtelevant, Joncherey, Suarce, Thiancourt, Villars-le-Sec)



Jun 2023
Spectacle de fin d'année de l'École de musique Intercommunale intitulé "L'École de musique fait son cirque"



Septembre 2023
Portes ouvertes de l'École de musique intercommunale à Beaucourt, Delle et Grandvillars



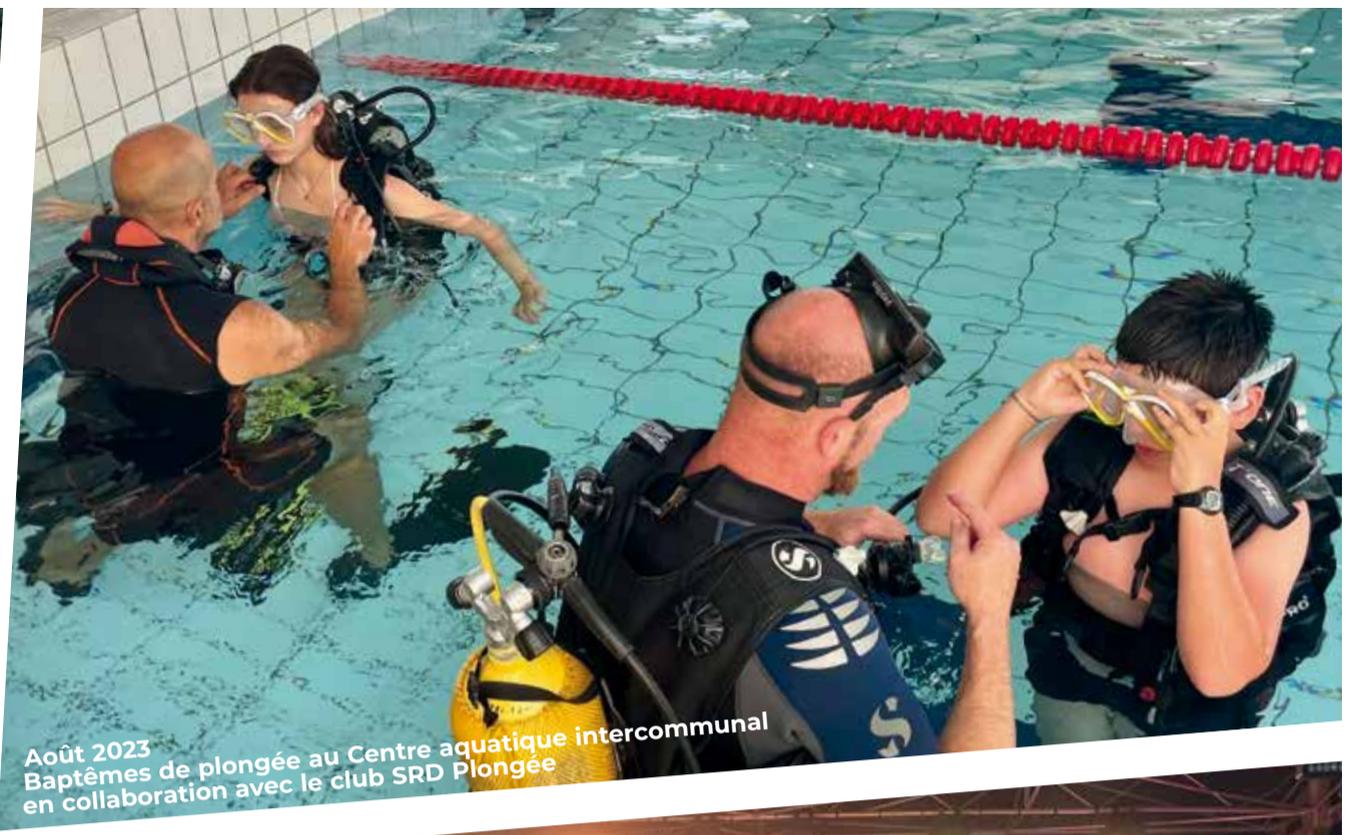
Septembre 2023
Signature du rachat par la CCST du site Isola Composite à Delle pour sa rénovation avec le Président de la CCST Christian RAYOT et la Présidente d'Isola Composite France Cécile ALLEMANN



Sensibilisation aux dangers et bonnes pratiques routières dans les écoles primaires et maternelles (Grandvillars, Grosne) par la Police Municipale intercommunale



Avril 2023
Visite des travaux réalisés par la CCST à Delle concernant la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) sur l'Allaine en présence de Sandrine LARCHER, Maire de Delle et Jean-Jacques DUPREZ, Vice-Président de la CCST en charge de la GEMAPI



Août 2023
Baptêmes de plongée au Centre aquatique intercommunal
en collaboration avec le club SRD Plongée



Juillet 2023
12^{ème} édition du festival Musiques Plein Sud qui s'est déroulé sur 3 jours
dans 3 communes (Saint-Dizier-l'Évêque, Suarce et Florimont)



Avril 2023
Séminaire régional "Prévention des
inondations" organisé à Delle par la
DREAL Bourgogne Franche-Comté



Août 2023
Journée visite organisée par Belfort Tourisme pour découvrir
les vignes de Saint-Dizier-l'Évêque en partenariat avec la CCST

UNE RENTRÉE TAMBOUR BATTANT À L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE



Après une saison 2022-2023 riche et originale avec notamment le spectacle de fin d'année sous chapiteau au parc des cèdres à Beaucourt, et une remise des diplômes à Vellescot début juillet, c'est une nouvelle année qui a débuté à l'EMIST (École de Musique Intercommunale du Sud Territoire).

Qui dit nouvelle année, dit nouvelles aventures pour l'école de musique intercommunale qui a fait sa rentrée le 18 septembre avec des effectifs en hausse : 140 inscrits, soit 22 % de plus que l'année dernière.

Cette année, forte de 15 enseignants (un de plus que l'année précédente notamment pour l'enseignement du violoncelle) et 4 lieux d'enseignements dans les trois bourgs-centres. L'école propose aux élèves d'apprendre différents instruments : piano, guitare classique et électrique, clarinette, flûte traversière, saxophone, trompette, guitare basse, euphonium, trombone, alto, violon, violoncelle et percussions.

Une belle dynamique due en partie aux nouveaux locaux de l'antenne beaucourtoise installés sur le site des Fonteneilles qui renforcent l'ancrage de l'école dans le paysage du Sud Territoire, mais aussi grâce aux différentes prestations, que ce soit les portes ouvertes, le concert de Noël, les auditions de printemps, le spectacle de fin d'année ou les interventions en milieu scolaire.

Des interventions qui seront renouvelées pour la saison 2023-2024.

Une école ouverte et accessible !

Que vous soyez ou non habitant du Sud Territoire, l'école propose une politique tarifaire qui permet au plus grand nombre de bénéficier de ses enseignements :

- Tarifs dégressifs en fonction du nombre d'inscrits d'un même foyer.
- Tarification établie en fonction du quotient familial.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

**Concert de Noël à l'église de Boron
le vendredi 15 décembre à 18h30.**



Plus d'informations

Tel. 03 84 23 50 81 - 06 70 92 03 03

Mail. ecoledemusique@cc-sud-territoire.com

Site internet. www.cc-sud-territoire.fr

Rubrique « Vivre et habiter »

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL : UN BON MOIS D'AOÛT !



Après un mois de juillet en demi-teinte en raison de la météo, le mois d'août a fait le plein au Centre aquatique intercommunal du Sud Territoire et se rapproche de son niveau d'avant COVID.

Si la fréquentation de l'été 2023 au Centre aquatique intercommunal du Sud Territoire est globalement inférieure à l'été 2022 (9 300 entrées en 2023 contre 9 700 entrées en 2022), la faute à une météo pour le moins

capricieuse notamment en juillet qui n'a pas épargné le Sud Territoire, les chiffres pour le mois d'août sont particulièrement encourageants.

En effet, avec 6 150 entrées, le Centre retrouve presque sa fréquentation d'août 2019 (6 400 entrées).



ACHAT ET MISE À DISPOSITION D'UNE DÉSHERBINEUSE, UNE ACTION L'EAU D'ICI

A travers « l'Eau d'Ici », la Communauté de communes et ses partenaires souhaitent agir efficacement sur le court, moyen et long terme en vue d'améliorer la qualité de l'eau à l'échelle du bassin de vie du Sud Territoire tout en maintenant une activité agricole nourricière et viable.

Pour ce faire, la Communauté de communes du Sud Territoire a acheté une désherbeuse, qu'elle met à disposition des agriculteurs volontaires souhaitant se lancer dans une culture du maïs plus compatible avec la qualité de l'eau.

Le désherbage est une technique culturale qui permet d'introduire du binage pour réduire la surface traitée entre les rangs. Elle donne un avantage aux plants face à la sécheresse sur les jeunes stades du maïs. Elle permet surtout de réduire de 70 % l'apport en phytosanitaires.

122 hectares de parcelles ont ainsi été traitées entre mai et juin, via la désherbeuse dans le cadre de cette première campagne 2023 (prestation financée à 50 % par la CCST). Un bilan sera réalisé avant la fin de l'année afin de préparer la campagne 2024.

Le caractère collaboratif de « l'Eau d'Ici » est primordial : il ne s'agit plus d'imposer des contraintes, ni de faire chacun de son côté mais bien de travailler ensemble.

Investissement

- ▶ Achat désherbeuse : 78 500 € HT
- ▶ Coût de la prestation financée à 50 % par la CCST : soit 53,5 € HT/ha au lieu de 107 € HT/ha pour les agriculteurs



CONTACT

Zohra BACHIRI, Chargée de mission "l'Eau d'Ici"
Tél. 03 84 23 50 81 - Mail. zohra.bachiri@cc-sud-territoire.com

RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT : LANCEZ-VOUS !

Vous avez un projet de rénovation de votre logement ? C'est le moment de vous renseigner ! L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du Sud Territoire vient d'être prolongée jusqu'en 2024.



Vous souhaitez isoler votre logement ? Vous chauffer coûte trop cher ? Votre habitation n'est plus adaptée à vos capacités ? Vous souhaitez mieux vendre votre maison ?... Il y a mille et une (bonnes) raisons d'entreprendre des travaux dans son logement !

Pour ce faire, la Communauté de communes, via le cabinet URBAM Conseil, accompagne les porteurs de projets du Sud Territoire dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Concrètement, l'OPAH permet aux porteurs de projet éligibles d'obtenir des aides supplémentaires de la Communauté de communes, en sus des aides nationales et, surtout, URBAM Conseil accompagne les porteurs, gratuitement, et jusqu'au versement des aides.

Ci-dessous, deux exemples de projet rénovation accompagné par l'OPAH :

Porteur de projet	PROPRIÉTAIRE OCCUPANT AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES	PROPRIÉTAIRE BAILLEUR
Projet initial	Remplacement de fenêtres Devis de 15 000 € Aucune aide possible	Travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement loué (80 m ²) dans le centre historique de Delle
Projet final après accompagnement par URBAM	Changement des fenêtres + isolation par l'extérieur + VMC	Isolation combles + murs VMC et remplacement de l'insert par un poêle à pellets
Gain énergétique	35 % + atteinte de l'étiquette E minimum	35 % + atteinte de l'étiquette D minimum
Coût prévisionnel	40 000 € HT	50 000 € HT
Aide prévisionnelle estimée	32 250 € dont 3 000 € de la CCST	17 000 € dont 3 000 € de la CCST
Reste à charge prévisionnel	7 750 €	33 000 €

Chaque cas étant particulier, n'hésitez pas à contacter Catherine SIMON au 06 70 16 15 04 ou par mail : territoiredebelfort@urbam.fr

A NOTER

L'État a validé une majoration exceptionnelle des aides à la rénovation énergétique des propriétaires occupants et assimilés éligibles jusqu'au 31 décembre 2023 (revalorisation moyenne d'environ 4 300 €) : **c'est vraiment le moment de vous renseigner !**

CONTACT

Catherine SIMON - URBAM Conseil
06 70 16 15 04 - territoiredebelfort@urbam.fr
8, place Raymond Forni - 90100 Delle
Jours et horaires des permanences au siège de la CCST :
les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de 10h30 à 12h30 sans rendez-vous ;
les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis sur rendez-vous

LE SITE INTERNET DE LA CCST ÉVOLUE

Vous pouvez depuis le 1^{er} août accéder au nouveau site internet de la CCST (www.cc-sud-territoire.fr). Plus ergonomique, épuré et lumineux, ce nouveau site gagne en lisibilité et en clarté afin que chacun puisse facilement trouver l'information dont il a besoin. Les pages plus aérées font la part belle aux illustrations et vidéos notamment avec des bannières régulièrement actualisées en fonction des événements et des saisons.

La navigation plus aisée et intuitive, autant sur ordinateur que sur appareil mobile, vous permettra de vous déplacer rapidement dans toute l'arborescence du site.

Les actualités affichées sur la page d'accueil vous tiendront informés des dernières informations importantes concernant votre intercommunalité (coupure d'eau, horaires des services, événements, travaux...).

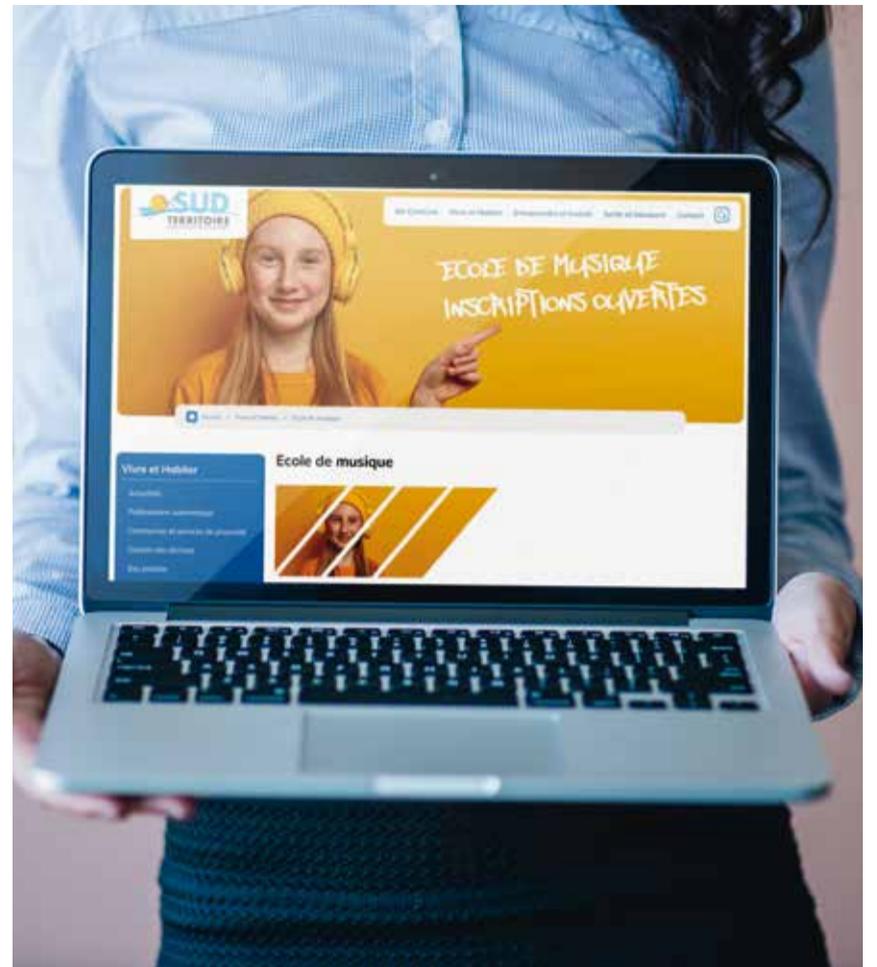
Chacune des parties (gestion des déchets, eau potable, urbanisme...) contiennent des documents (format pdf) téléchargeables afin de vous aider dans votre quotidien (calendriers de collecte des déchets, formulaires de déchetteries, prélèvement automatique...).

Vous pouvez également prendre le temps de découvrir les différentes missions assurées par l'intercommunalité. La rubrique « vidéos » met en lumière des compétences et des personnes qui construisent la Communauté de communes au fil du temps, n'hésitez pas à la découvrir. La chaîne Youtube de la CCST réunissant toutes les vidéos est également accessible par un lien sur la page.

Le site de la CCST est enrichi jour après jour dans l'optique de toujours vous proposer des informations claires et utiles tout en s'adaptant à l'actualité du moment.

N'hésitez pas à découvrir ce nouveau site qui se situe toujours à la même adresse : www.cc-sud-territoire.fr et de nous faire part de vos attentes et vos envies en matière de contenu grâce au formulaire de contact.

► www.cc-sud-territoire.fr



LE MAGAZINE L'ÉCHO DU SUD EN VERSION AUDIO

Afin de rendre plus accessible son information, notamment pour les personnes en situation de handicap, la CCST vous propose désormais son magazine « L'Écho du Sud Territoire » en version audio.

Le magazine audio est bien sûr destiné aux personnes non voyantes ou malvoyantes, mais aussi dans un souci de confort de lecture aux personnes âgées et permet également un gain de temps dans un emploi du temps parfois chargé. Ainsi, il est désormais facile d'écouter « L'Écho du Sud » en parallèle d'une autre activité (pendant un trajet, en salle de sport...). Les audiobook séduisent également de plus en plus le jeune public qui peuvent avoir un rapport différent à la lecture de ce qu'elle pu être autrefois. L'audiobook permet également, grâce à la voix du narrateur, de s'immerger pleinement dans l'information et de la visualiser plus facilement.

La Communauté de communes souhaite, avec cette initiative, faire mieux circuler l'information en utilisant les technologies existantes.

Pour accéder à la version audio du magazine, connectez vous sur le site de la CCST à l'adresse suivante : www.cc-sud-territoire.fr/audiomag.htm

Vous pourrez écouter les différentes pages audio qui composent le magazine en entier ou par morceaux, vous permettant ainsi de choisir le sujet qui vous intéresse (édito, commerces, dossier...). Il est également possible de télécharger chaque piste audio (format mp3) en cliquant sur l'icône situé à droite (représenté par trois points verticaux).

Pour les personnes ne disposant pas d'internet, vous pouvez demander gratuitement l'envoi du magazine audio en version CD ou venir en chercher un à l'accueil de la CCST à Delle. Les médiathèques de Beaucourt, Delle et Grandvillars disposent également du CD en prêt.

Le magazine audio est donc un format complémentaire au magazine papier traditionnel. N'hésitez pas à essayer ce nouveau média et à le partager autour de vous.

► www.cc-sud-territoire.fr/audiomag.htm



LES MÉTIERS DE LA CCST

ENSEIGNANT EN MUSIQUE



L'École de Musique Intercommunale du Sud Territoire (EMIST) a été créée en septembre 2018 en s'appuyant sur deux structures qui existaient précédemment sur le territoire : une école de musique communale à Beaucourt et une école de musique associative gérée par l'Union Delloise à Delle. Aujourd'hui, l'École de musique compte 18 agents dont 15 enseignants qui prodiguent des cours d'éveil, de formation instrumentale et musicale ainsi que des pratiques collectives (ateliers instrumentaux et vocaux).



🎵 Faire découvrir le monde sonore et musical aux jeunes enfants grâce aux cours d'éveil



🎵 Apprendre aux élèves par la formation musicale à lire, écrire et jouer de la musique



🎵 Enseigner un ou plusieurs instruments en s'ouvrant à différents genres musicaux



🎵 Initier à la pratique du chant dans le cadre des ateliers vocaux

PAROLE D'AGENT



Le métier d'enseignant en musique demande avant tout des qualités importantes de pédagogue afin de pouvoir transmettre clairement les notions d'apprentissage aux élèves : nos méthodes d'enseignement ont beaucoup évolué, nous permettant de nous adapter au mieux aux besoins d'aujourd'hui en prenant en compte la psychologie des apprenants. Je pense que le professeur doit être à l'écoute de ses élèves afin de comprendre leurs éventuelles attentes ou difficultés. Je partage mon emploi du temps entre les cours d'éveil musical et d'instrument (trompette). En parallèle, je participe aux rendez-vous qui rythment la vie de l'école (concert de Noël, auditions de classes, spectacle de fin d'année). Cela permet aux élèves de montrer leurs savoir-faire et leurs progrès. Pour exercer ce métier, il faut avant tout être passionné par ce qu'on fait, tout en étant ouvert à tous les genres et évolutions du monde musical. J'exerce ce métier depuis plus de 30 ans et je suis toujours aussi enthousiaste à chaque nouvelle rentrée à l'idée de connaître de nouveaux élèves et leur enseigner la musique.

Nicole DE MONÈS
Enseignante en musique



🎵 Participer avec l'équipe pédagogique à la création de spectacles et de concerts



CONTACT

École de musique intercommunale
Pôle technique - 90600 GRANDVILLARS
34 rue Frédéric JAPY - 90500 BEAUCOURT
03.84.23.50.81 - 06.70.92.03.03
ecoledemusique@cc-sud-territoire.com

UN PROGRAMME ESTIVAL APPRÉCIÉ

Dans le cadre de la convention qui lie la CCST à Belfort Tourisme, l'association s'engage notamment à mener différentes actions en matière de communication et de promotion du tourisme dans le Sud Territoire.

C'est ainsi que chaque été des animations sont concoctées et inscrites dans le programme « Tous en visite ». Depuis l'été 2022 le nombre de manifestations proposées est en hausse, au nombre de 7 cette année : Atelier pâtisserie à Joncherey le 17 juillet, atelier de Merlin à Boron le 8 août, baptêmes de plongée au Centre aquatique le 22 juillet et le 26 août, balade bien-être au parc des cèdres à Beaucourt le 28 juillet, visite de la vigne de Saint-Dizier-L'Evêque le 21 août et l'atelier de la Couleur à Boron le 25 octobre

La météo favorable a été propice à une belle fréquentation des différentes sorties : gourmande, sportive ou balade au travers des pépites du Sud Territoire, il y en avait pour tous les goûts !

Plus d'une cinquantaine de participants se sont laissés tenter et ont ainsi (re)découvert le Sud Territoire.



SENTIERS DE RANDONNÉE

Profitez également de l'automne pour partir en famille, entre amis ou seul à la découverte des 20 sentiers de randonnée de la CCST.

Vous pouvez télécharger les plaquettes d'information à cette adresse : www.cc-sud-territoire.fr/decouvrir/chemins-randonnee.htm

PARTENARIAT DE COMMUNICATION 2023, UN PEU PLUS DE 50 000 € OCTROYÉS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES



La Communauté de communes s'associe au rayonnement et au développement culturel du Sud Territoire en renouvelant en 2023 sa confiance aux structures culturelles reconnues.

- ▶ 53 000 € attribués par la CCST.
- ▶ 6 associations bénéficiaires (Delle animation, La MAISON de Beaucourt, Les Nuits d'été de Milandre, Vivre Ensemble Brebotte, La Fête de l'âne, Grandvillars fait son show).

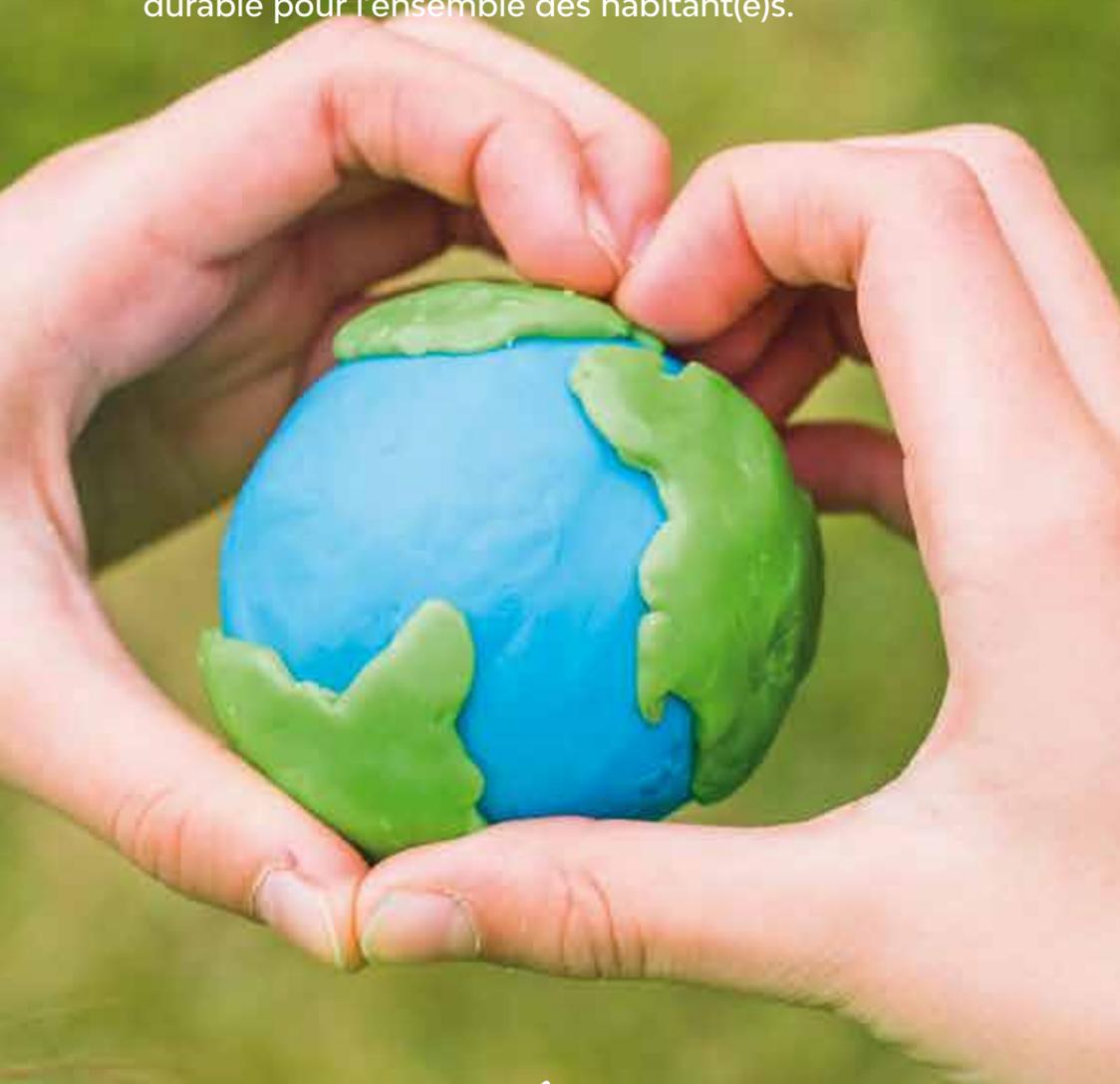


LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE AGIT POUR L'ENVIRONNEMENT



Avec pragmatisme et la volonté de construire un futur pour le Sud Territoire, la Communauté de communes n'a pas attendu que ce soit à la mode ou imposé pour passer au vert : dès sa création, elle a intégré la préservation de l'environnement à son projet de territoire et à ses différentes opérations, en n'hésitant pas à investir massivement. Une évidence pour les élus décisionnaires et un gage de pérennité de l'action intercommunale qui prend aujourd'hui tout son sens.

Face au défi planétaire que représentent l'atténuation de ses effets et l'adaptation au changement climatique, la Communauté de communes du Sud Territoire, tel le colibri, fait sa part dans le cadre des compétences qui sont les siennes et entend poursuivre son action en faveur d'un avenir durable pour l'ensemble des habitant(e)s.



Trier ses déchets, une seconde nature

Avec l'instauration de la redevance incitative le 1^{er} janvier 2005, le Sud Territoire fait figure de précurseur en matière de gestion des déchets. Avec de belles performances à la clef !

En 2022, chaque habitant du Sud Territoire a ainsi trié 61 kg de déchets recyclables, contre 35 kg au niveau national.

Avec notamment deux déchetteries, à Fêche-L'Église et à Florimont, 122 points d'apport volontaire pour le verre et 9 bennes à déchets verts réparties dans les communes, le Sud Territoire est particulièrement bien équipé.

Face aux différentes évolutions réglementaires et sociétales, le service intercommunal de gestion des déchets s'adapte en permanence et développe des solutions : partenariat avec La Ressourcerie 90 qui récupère directement en déchetterie ce qui peut encore servir, mise en valeur des points d'apport volontaire pour le verre, actions de sensibilisation des scolaires (voir p14), vente de composteurs à prix préférentiel...

Avec la mise en place, le 1^{er} janvier 2023, des Extensions de Consignes de Tri (ECT) et la généralisation, au 1^{er} janvier 2024, de la collecte en séparé des biodéchets, le service continue à s'adapter pour répondre à la fois aux exigences réglementaires et aux besoins des habitants. Sachant que le déchet le plus facile à éliminer reste celui que l'on n'a pas produit.



MIEUX TRIER SES DÉCHETS

Vous avez un doute ou une question sur le tri, n'hésitez pas à consulter le guide CITEO :

citeo.guidedutri.fr



CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Avec le soutien de CITEO.



L'eau, objet de toutes les attentions

Depuis 2004, la Communauté de communes n'a de cesse d'investir afin de garantir aux habitants une eau de qualité, en quantité et au prix le plus juste. Chaque jour, ce sont en effet pas moins de 4,25 millions de litres d'eau en moyenne qui sont mis en circulation. Le prix de cette eau est stable depuis 2017 et inférieur de 8 % à celui des collectivités de même strate (source : rapport d'activité 2022).

La CCST investit chaque année dans ses infrastructures : remise à neuf de plusieurs ouvrages et création de nouveaux (35 ouvrages au total sur le territoire : stations de pompage et de surpression, réservoirs enterrés et châteaux d'eau).

C'est ainsi que fin 2021, le Sud Territoire est devenu **autosuffisant en matière d'eau potable** c'est à dire que l'eau consommée par les habitants est produite en totalité localement, dans le Sud Territoire. Chaque commune est alimentée par deux captages distincts sur les 9 existants dans le Sud Territoire, ce qui sécurise l'approvisionnement.

Au total, la Communauté de communes a investi plus de 24 millions d'€ pour atteindre cette autosuffisance comprenant l'entretien quotidien par les services intercommunaux qui réparent, complètent et développent l'infrastructure.

En matière de qualité de l'eau, le service **assainissement** (collectif et non collectif) œuvre également chaque jour pour rendre au milieu naturel une eau débarrassée des pollutions engendrées par les activités humaines. Là aussi, la Communauté de communes ne lésine pas sur les moyens dans le cadre de la gestion des 6 stations d'épuration du territoire. En particulier à Beaucourt où elle termine actuellement la réhabilitation de la station d'épuration existante et à Froidefontaine où sera bientôt fonctionnelle une nouvelle unité d'épuration par rhizosphère.

La Communauté de communes investit également chaque année dans la mise en séparatif des réseaux afin que les eaux de pluie puissent rejoindre directement le milieu naturel.

**LE SUD TERRITOIRE EST
AUTOSUFFISANT EN
APPROVISIONNEMENT
EN EAU**

En complément des mesures et traitements correctifs qu'elle met en œuvre pour garantir la meilleure eau possible au robinet et assurer le traitement des eaux usées, la Communauté de communes s'est lancée dans une démarche expérimentale et collaborative baptisée « L'Eau d'ici » visant à prévenir les pollutions à la source via notamment un programme d'actions avec les agriculteurs (voir p 7).

En partenariat avec la CIA 25-90 (Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort) et avec le soutien de l'Agence de l'eau.





Le Sud Territoire, pionnier en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI)

Si la CCST exerce la compétence GEMAPI depuis le 1^{er} janvier 2018, elle a été, dès 2005, le pilote d'un Contrat transfrontalier de rivière Allaine, qui a permis d'anticiper et de préparer ce qui est désormais une obligation faite à toutes les intercommunalités.

Parmi les opérations portées par la Communauté de communes, le programme de restauration de la rivière Allaine est actuellement le plus concret et l'un des plus ambitieux au niveau national selon l'Agence de l'eau.

Les travaux dans la traversée du centre-ville de Delle, jugés prioritaires, ont été lancés à l'été 2021 afin de supprimer le dernier seuil infranchissable, redonner un fonctionnement naturel au cours d'eau, créer un lit d'étiage afin de limiter l'impact des sécheresses, augmenter la section hydraulique du cours d'eau afin de limiter les inondations et remplacer la passerelle piétonne (financée par la Ville de Delle).

Ce premier tronçon a été achevé en 2022 et il sera inauguré le 17 novembre prochain. Les études sont en cours en vue du lancement d'une prochaine tranche de travaux.

Avec le soutien de l'Agence de l'eau.



La réhabilitation des espaces dégradés, une spécialité locale

Le Sud Territoire est l'un des plus anciens bassins industriels de France, marqué par l'innovation autour du travail du métal. L'industrie a ici profondément marqué les Hommes et les paysages.

Dès sa création, la Communauté de communes s'est fait une spécialité de la réhabilitation des espaces dégradés. Directement ou à travers ses outils - en particulier la SEM Sud Développement - elle a mené plusieurs opérations qui ont permis de reconquérir des centaines de milliers de m² de terrains voués à l'abandon sans son intervention : casino (Mc Donald's) et site amstutz à Delle, restructuration du site des Forges à Grandvillars avec notamment l'implantation du siège mondial du groupe LISI, réhabilitation de la gare de Delle, restructuration partielle du site LISI Automotive à Delle, restructuration du site des Fonteneilles à Beaucourt, réhabilitation du Centre commercial de l'Allaine à Delle... et à venir, la restructuration du site Isola Composite France à Delle.

Avec le soutien de l'État et de la Région.



Un soutien ciblé des activités locales et des circuits courts

C'est avec l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (OCMACS), mise en place en 2015, que la Communauté de communes a lancé de nombreuses opérations de soutien à l'activité artisanale et commerciale du Sud Territoire. Des opérations qui visent à la fois l'animation du territoire, le soutien à l'économie locale, la préservation du lien social et la protection de l'environnement.

Parmi elles, citons les **Marchés du Terroir** qui connaissent en 2023 leur 6^{ème} édition, la réhabilitation du Centre commercial de l'Allaine à Delle, la création d'une plateforme solidaire numérique d'achats de chèques cadeaux « LOCOCO » et l'accompagnement des porteurs de projets.



CRÉATION D'UNE MAISON DU TERROIR À VELLESCOT

Le bâtiment de 300 m² implanté rue de la libération, le long de la RD 3 traversant le village et reliant notamment le Sud Territoire au Sundgau alsacien (axe Delle-Dannemarie), est d'ores et déjà opérationnel. Le réseau de producteurs locaux (apiculteur, maraîcher, négociant en viande, producteur de fromage, fabricant de confitures...) est lui aussi dans les starting blocks.

La gérance de ce lieu de vie qui proposera, outre un point de vente de produits locaux, un espace convivialité avec une terrasse extérieure et d'autres services (boulangerie, relais colis, bistrot licence 3 (jusqu'à 18 degrés...)), a été confiée au nouveau chantier d'insertion baptisé « Vell'Com » pour Vellescot Commerce.

Restez attentifs : l'ouverture du lieu est imminente !

En partenariat avec la CIA 25-90 et avec le soutien de l'État et de la Région.



Favoriser la mobilité durable



La Communauté de communes a notamment réhabilité la **gare de Delle** et participé financièrement à la réouverture de la ligne Belfort-Delle. Si cette ligne, gérée par la Région et rouverte en 2018, ne répond pas encore aux attentes et besoins des habitants, elle demeure néanmoins un équipement sans commune mesure pour un bassin de vie comme le Sud Territoire et constitue une formidable opportunité de proposer une alternative à la voiture individuelle.

Par ailleurs, afin d'apporter une réponse concrète aux problématiques des déplacements domicile/travail, notamment des frontaliers du Sud Territoire largement tributaires de la voiture individuelle responsable d'une grande part des émissions de gaz à effet de serre et de particules, de densification du trafic et de stationnement anarchique, la Communauté de communes a aménagé en 2018 une **aire de covoiturage** d'une 60^{ème} de places sur le Technoparc à Delle.

Ce parking étant régulièrement saturé, il est envisagé d'en créer un second, dans le prolongement du premier.

Avec le soutien de l'État, de la Région et de l'Europe (FEADER).



Sensibiliser les jeunes, une mission essentielle

La Communauté de communes propose diverses interventions en milieu scolaire afin de sensibiliser les jeunes et les préparer à devenir les citoyens de demain.

L'ambassadeur du tri propose ainsi aux établissements scolaires un accompagnement sur la thématique des déchets (tri, réemploi, recyclage...). La technicienne du service GEMAPI propose quant à elle un accompagnement sur la biodiversité et les écosystèmes, en particulier les milieux humides.

Dans un cas comme dans l'autre, les animations proposées sont gratuites et s'appuient sur des outils pédagogiques ludiques et adaptés aux enfants. De quoi former les éco-citoyens de demain !



LE PCAET, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cet acronyme un peu barbare désigne en réalité une démarche assez simple : définir une stratégie et un programme d'actions pour limiter les effets et s'adapter au changement climatique.

Plus précisément, un PCAET est un Plan Climat-Air-Énergie Territorial. Il est obligatoire pour les collectivités de plus de 20 000 habitants comme la CCST.

Au-delà de l'obligation réglementaire, l'élaboration d'un PCAET représente pour le Sud Territoire l'opportunité de continuer à préparer l'avenir en mobilisant et en impliquant les acteurs et partenaires locaux. La démarche permettra de valoriser et de conforter les politiques déjà menées qui participent directement à la transition énergétique, présentées pour partie dans le présent dossier (réhabilitation des friches, tri des déchets, autonomie en eau potable...), et de développer de nouvelles actions.

GRANDE ENQUÊTE MOBILITÉ

Le Syndicat mixte de transport Nord Franche-Comté organise, du 3 octobre 2023 au 3 février 2024, une grande enquête sur les mobilités à destination des habitants du Pôle métropolitain dont fait partie la CCST.

A travers cette grande enquête, le Syndicat mixte de transport Nord Franche-Comté cherche à connaître les pratiques de mobilité des habitants. Les données collectées alimenteront les réflexions conduites par les collectivités locales pour mettre en place de nombreuses politiques publiques.

5 700 habitants du Nord Franche-Comté ont été tirés au sort pour participer à cette enquête. Ils sont tous destinataires d'un courrier leur indiquant qu'ils ont été sélectionnés.



La moitié est interrogée en face à face, à domicile et l'autre moitié par téléphone. Chaque entretien individuel dure entre 15 et 20 minutes. Les personnes sont interrogées sur leurs déplacements de la veille. Le syndicat compte sur la participation des habitants sélectionnés et sur le bon accueil qui sera réservé aux enquêteurs.

Cette enquête est soutenue par l'Union européenne et l'État. Si vous avez des questions sur l'enquête, n'hésitez pas à contacter le Syndicat mixte de transport Nord Franche-Comté à l'adresse mail : smtnfc@pmnfc.fr

BIODÉCHETS : GÉNÉRALISATION AU 1^{ER} JANVIER 2024

A compter du 1^{er} janvier 2024, tous les Français devront disposer d'une solution de tri de leurs biodéchets, plus particulièrement de leurs déchets alimentaires. En vue de cette échéance, la CCST mène, depuis le 1^{er} juillet, une expérimentation à Delle, Faverois et Thiancourt. Que va-t-il se passer dès le 1^{er} janvier prochain. Suivez le guide !



Un biodéchet, c'est quoi ?

Les biodéchets, appelés aussi déchets fermentescibles, sont constitués des déchets alimentaires et autres déchets naturels composés de matière organique biodégradable, c'est-à-dire se décomposant sous l'action de micro-organismes tels que les bactéries et les champignons.

Les biodéchets, qui représentent 1/3 des ordures ménagères résiduelles des Français, sont la plupart du temps incinérés.

Le tri à la source des biodéchets, qui sera généralisé au 1^{er} janvier prochain, va permettre une valorisation et un retour au sol de ces déchets.

Action 1 : Promotion du compostage individuel

En zone rurale et pavillonnaire pour les bourgs-centres, le service "Gestion des déchets" incite et favorise le compostage individuel. A cette fin, des composteurs (400 L) en bois sont proposés à un coût modique (35 €) pour l'usager à la déchetterie de Fêche-l'Église au 03 84 36 32 86 ou au pôle technique de Grandvillars au 03 84 23 50 81.

Action 2 : Collecte en séparé à des points d'apport volontaire

Dans chaque commune un ou plusieurs points d'apport volontaire (PAV) seront mis à disposition des usagers. Afin de faciliter le geste de tri, les abribacs biodéchets seront installés, dans la mesure du possible et en accord avec les Maires, à côté des points existants de collecte du verre.

Des distributions de bio-seaux et de sacs krafts seront organisées dans les communes et permettront de répondre aux questions des habitant(e)s.

À NOTER

Afin d'éviter les odeurs et de minimiser les écoulements liquides, il est demandé d'utiliser les sacs krafts pour y mettre les biodéchets avant de les déposer dans l'un des abribacs.

Que mettre dans les abribacs ?

Les biodéchets collectés sont :

- Fruits et légumes (épluchures et périmés).
- Restes de repas.
- Os, viandes et poissons (en petites quantités).
- Pains et céréales.
- Coquilles d'œufs.
- Marc de café et sachets de thé (en papier).
- Produits laitiers.

Ce qu'il ne faut pas déposer dans les abribacs à biodéchets :

- Les coquillages et crustacés : à mettre dans le bac bleu d'ordures ménagères.
- Les huiles : à apporter en déchetterie.
- Les cendres et litières : à mettre dans le bac bleu d'ordures ménagères.
- Les emballages : films plastiques et capsules de café, à trier dans le bac jaune.
- Les déchets verts du jardin : à déposer dans une des bennes à déchets verts du Sud Territoire ou en déchetterie.

Vous avez un doute sur un déchet : consulter le guide du tri de Citeo citeo.guidedutri.fr

TU SOUHAITES INTÉGRER L'ESTA ? LA CCST FINANCE TON CURSUS

Initié en 2021, le partenariat entre la CCST, l'ESTA (École Supérieure des Technologies et des Affaires) et le Club des chefs d'entreprises du Sud Territoire vise à favoriser l'accès des jeunes du Sud Territoire à cette école prestigieuse.

Concrètement, la CCST s'engage à financer le cursus d'un(e) étudiant(e) jusqu'à l'obtention de son diplôme. Le Club des chefs d'entreprises s'engage quant à lui, à travers ses membres, à proposer des stages en entreprises et des contrats d'apprentissage en fonction du cursus suivi.

CONTACT

Maxime Paoli, Responsable promotion et admissions

Tél. 06 13 23 32 20 - 03 84 54 54 77

Site internet. www.esta-groupe.fr



BOULANGERIE L'AUTHENTIQUE 90



avec son vélomobile associé à une remorque. Bastien est un boulanger passionné par son métier qui propose toujours à ses clients d'excellents produits tout comme le faisait les boulangers d'antan. Il aime également partager ses connaissances en donnant des cours de boulangerie au CFA de Belfort. Enfin, il propose aussi ses talents comme traiteur pour tout évènement.

HORAIRE & CONTACT

Adresse. 4 rue des Vosges - 90100 LEPUIX-NEUF
Tél. 07 71 21 77 27

Mail. painsaufeu.debois@gmail.com

Facebook. L'authentique90
 Lepuix-Neuf : Vendredi de 15h30 à 19h (en libre service ou sur commande au plus tard mercredi) – Courtavon : Samedi de 7h à 10h (en libre service ou sur commande au plus tard vendredi midi)

Bastien BURGET, 23 ans et boulanger de formation comme son père, a décidé d'ouvrir son propre établissement « L'authentique 90 » dans le but de proposer des produits confectionnés à l'ancienne à ses clients. Ce jeune boulanger a fait le choix de s'orienter vers la confection de pains artisanaux à base de produits issus de circuits courts (lait de la ferme Colin et œufs de la ferme Prenat à Lepuix-Neuf, farine de blé de la Minoterie Moderne Hirsingue) sans aucun additif ou conservateur. Ce travail demande parfois à la pâte une longue fermentation pour qu'elle soit parfaite au moment de la cuisson, ce qui permet de développer le goût des différents produits. La cuisson dans un de ses deux fours au feu de bois, permet d'exalter encore un peu plus tous les arômes. Les produits proposés par Bastien s'illustrent par des baguettes, pains, miches (complet, noix, céréales...) ainsi que toutes sortes de viennoiseries (croissants, petits pains, brioches, chinois au chocolat...). Comme nous le confirme Bastien : « Mes pains se conservent extrêmement bien si ceux-ci sont correctement enveloppés dans un linge comme le faisaient les anciennes générations ». Une des particularités du jeune boulanger est que celui-ci a réussi à allier ses deux passions : la boulangerie et le vélo. En effet, en plus de concevoir ses pains, Bastien effectue ses livraisons

“ MES PAINS SE CONSERVENT EXTRÊMEMENT BIEN SI CEUX-CI SONT CORRECTEMENT ENVELOPPÉS DANS UN LINGE ”



“ J'AIME PRENDRE LE TEMPS AVEC MES CLIENTS POUR QU'ILS SOIENT PLEINEMENT SATISFAITS DE MON TRAVAIL ”

HORAIRE & CONTACT

Lundi de 14h à 18h30 - Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
 Mercredi de 9h à 12h - Jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 - Samedi de 9h à 12h (sur rendez-vous)

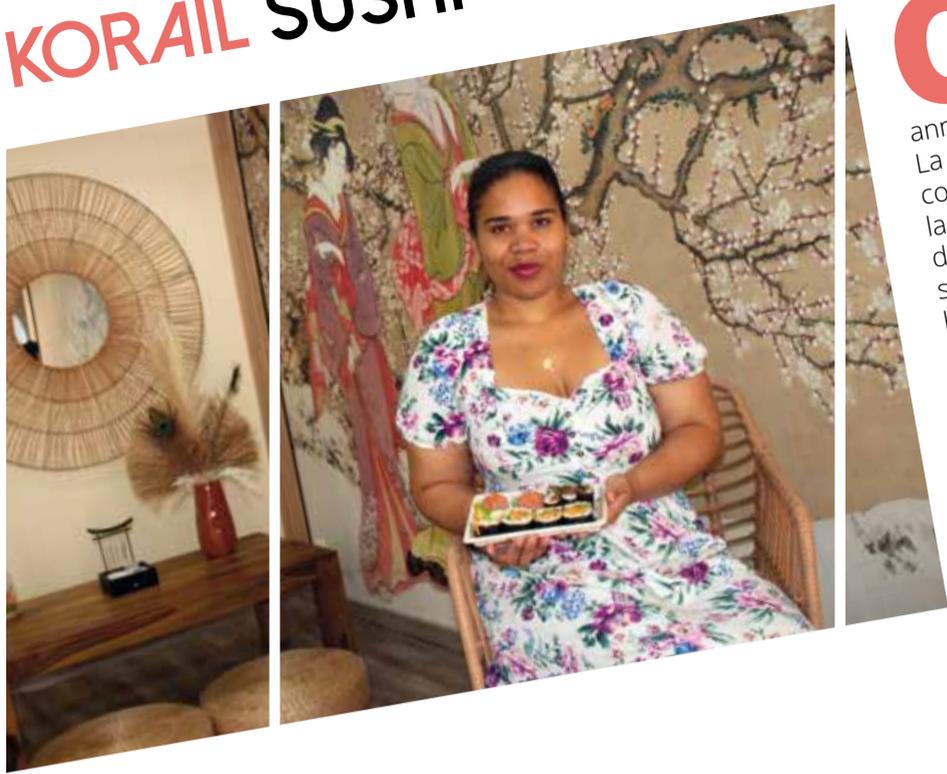
Adresse. 27 Avenue du Général de Gaulle - 90100 DELLE
Tél. 07 65 29 72 94
Mail. chezemiliecoiffure@gmail.com
Facebook. chezemiliecoiffure

CHEZ ÉMILIE COIFFURE



Madame Émilie PAUCHET a ouvert l'année dernière son salon de coiffure mixte (adultes et enfants) intitulé sobrement « Chez Émilie Coiffure » à proximité de la gare de Delle. Cette jeune entrepreneuse de 21 ans, diplômée d'un CAP et d'un BP coiffure, bénéficie déjà de sept ans d'expérience professionnelle. Dans son salon à la décoration épurée aux couleurs pastels, Émilie propose de nombreuses prestations et formules (coupes, couleurs, balayages, soins, décolorations, brushing...). Émilie a fait le choix d'ouvrir son propre établissement pour travailler librement et sa manière. Ainsi, la jeune cheffe d'entreprise aime prendre le temps avec ses clients afin de leur procurer un service irréprochable dont ils seront pleinement satisfaits. La proximité de l'établissement d'Émilie avec la Suisse lui permet, en plus de sa clientèle française, d'attirer également une clientèle helvétique. Dans son salon, Émilie saura vous proposer de belles prestations à prix abordables pour embellir vos cheveux. A noter que pour le 1^{er} anniversaire du salon et durant tout le mois de novembre, toutes les prestations sont à moins 20 %.

KORAIL SUSHI



C'est le 20 juin 2023 que Koraly FRESSE, a ouvert son établissement traiteur de sushis « Korail Sushi » à Delle. Koraly, qui était auparavant préparatrice en pharmacie, a fait le choix de la reconversion par passion pour la cuisine japonaise. En effet, Koraly aime depuis des années préparer des sushis à la manière des chefs de l'archipel nippon. La jeune cheffe, qui a suivi une formation à l'école Wasabi à Paris, dont les cours sont assurés par des maîtres sushi japonais professionnels, a choisi de mieux gérer les choses au quotidien. Ainsi Koraly peut se concentrer sur la réalisation de ses produits. Pour satisfaire sa nouvelle clientèle, Koraly propose des sushis traditionnels (choix par pièce ou en plateau) ainsi que des poke bowls (plat hawaïen composé de cubes de poisson et autres aliments). Tous les produits confectionnés par Koraly sont faits maison à base de produits frais. Ainsi, la jeune femme adapte sa carte en fonction des saisons. Koraly définit sa cuisine comme étant pleine de goût et colorée et propose ses talents pour tous types d'évènements (mariage, anniversaire, dîner privé...).

HORAIRES & CONTACT

Mardi de 17h30 à 20h30 - Mercredi au vendredi de 11h30 à 14h00 et de 17h30 à 20h30 - Samedi de 11h30 à 14h00 et de 17h30 à 21h

Adresse. 11 Grande rue - 90100 DELLE

Tél. 07 63 76 17 40

Mail. korailsushi@gmail.com

Facebook. korailsushi

BROCANTE VIDE & NET



Cédric PIANZI a installé son entreprise « Vide & Net » depuis début août à la Zac des Chauffours à Delle. « Vide & Net » est avant tout une brocante qui propose une seconde vie aux objets par le biais de la récupération. La brocante de Cédric, dans laquelle il est possible d'effectuer du dépôt/vente (meuble et électroménager), propose toutes sortes d'objets : meubles, électroménager, textile, décoration, vaisselle, « Vide & Net » effectue également tous types de récupération (encombrants, ferraille, meubles...) et débarras (maison, cave, garage, appartements insalubres et diogène...) destinés aux particuliers et professionnels. Comme nous le confie Cédric : « Je souhaite avant tout que les objets puissent vivre une nouvelle vie afin que d'autres personnes puissent en profiter et éviter ainsi une surconsommation ». Prochainement, Cédric souhaite mettre en place dans sa brocante un espace dans lequel les clients pourront customiser leurs meubles en utilisant tous les outils mis à leur disposition moyennant un forfait. L'entreprise « Vide & Net » sensibilise ses clients au réemploi et à la réduction des déchets pour que le plus d'objets puissent être revalorisés et redistribués.

HORAIRES & CONTACT

Du lundi au samedi : 9h à 18h30 non stop

Adresse. ZAC des Chauffours - 90100 DELLE

Tél. 07 55 70 51 29

Mail. videnetentreprise@gmail.com

Facebook. Vide&Net

RESTAURANT LE MAHARADJA



C'est dans une ambiance mêlant subtilement la décoration et l'odeur des épices de l'orient qu'a ouvert, il y a quelques mois à Joncherey, le restaurant « Le Maharadja ». Dans cet établissement chaleureux à la décoration traditionnelle indienne, le chef propose une cuisine Punjabi issue des régions d'Inde et du Pakistan (poulet tandoori, agneau tikka, légumes biryani, pains indiens...). Tous les plats du restaurant « Le Maharadja » sont élaborés sur place. Le chef définit sa cuisine comme familiale, aux saveurs chaudes et subtiles qui stimulent les sens. Le restaurant « Le Maharadja » propose également un service de vente à emporter midi et soir afin de pouvoir déguster les spécialités chez soi.

HORAIRES & CONTACT

Du lundi au dimanche de 11h à 14h et de 18h à 22h
Fermé le mercredi

Adresse. 16 Grande rue 90100 Joncherey

Tél. 03 84 46 71 09 - 07 44 85 20 29



350 ans des Forges à Grandvillars, une aventure humaine

Épisode II

La dynamique de l'innovation

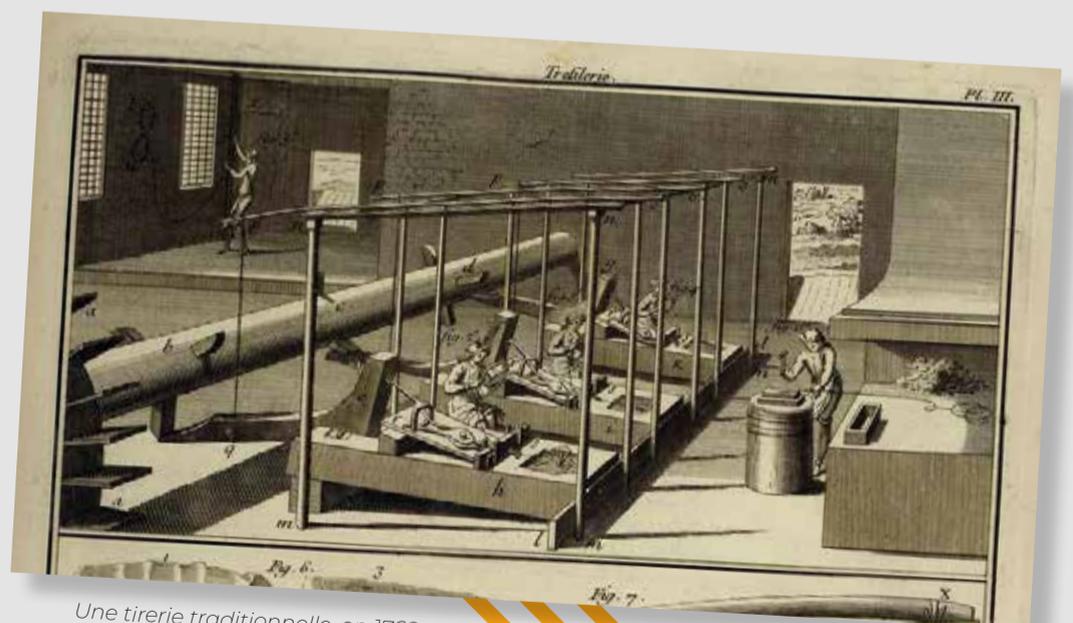
Le site des Forges à Grandvillars est probablement l'un des plus anciens toujours en activité en Europe. Rien ne prédestinait ce site à une telle longévité et les difficultés ont été nombreuses. Et pourtant, le site a traversé les siècles, grâce aux innovations apportées par les différents maîtres des forges et raconte beaucoup de la grande et de la petite histoire... Depuis 350 ans, le destin de Grandvillars et des alentours est ainsi très étroitement relié à celui des forges. Dans le présent numéro, vous découvrirez les différentes (r)évolutions qui ont permis au site de surmonter les écueils rencontrés au cours des 18^{ème} et 19^{ème} siècles.

Le 7 juillet 1708, quinze ans après la mort de Gaspard Barbaud qui avait créé les forges et les avait placées au cœur d'un véritable empire industriel qui ne lui a pas survécu, la seigneurie de Grandvillars est vendue à Pierre Chevalier de la Basinière. Ce dernier, déjà seigneur de Morvillars, se lance dans la production de fil de fer pour assurer la survie du site dont le fer ne trouve plus de débouchés.

A cette date, il n'existe aucune usine de production de fil de fer en France et le Royaume doit l'importer de Suisse et d'Allemagne. Pierre Chevalier n'a donc guère de difficulté à obtenir en 1732 un privilège royal qui lui garantit la maîtrise du marché national et lui permet de doubler sa production.

Pour ce faire, il s'associe à Noël Fleur qui va enclencher une dynamique continue de progrès technique qui va permettre d'augmenter la productivité et surtout la qualité des fils produits. Les innovations portent aussi bien sur la production de la fonte, sur la qualité de son affinage, que sur l'emploi de nouvelles machines qui assurent des produits homogènes et fiables qui leurs permettent de répondre aux besoins de productions spécialisées, telles que les épingleries de Laigle en Normandie.

Jusqu'en 1758, date de la séparation des deux seigneuries, le fer est ainsi produit à Grandvillars pour être transformé en fil à la tirerie de Morvillars puis expédié dans l'ensemble du Royaume.



Une tirerie traditionnelle, en 1768, utilisant toujours des tenailles

“ Jusqu'en 1758, le fer produit à Grandvillars est expédié dans l'ensemble du Royaume ”

Lorsque le nouveau seigneur de Morvillars décide de ne plus se fournir en fer à Grandvillars, celui de Grandvillars, le marquis de Peseux, décide de créer sa propre tirerie.

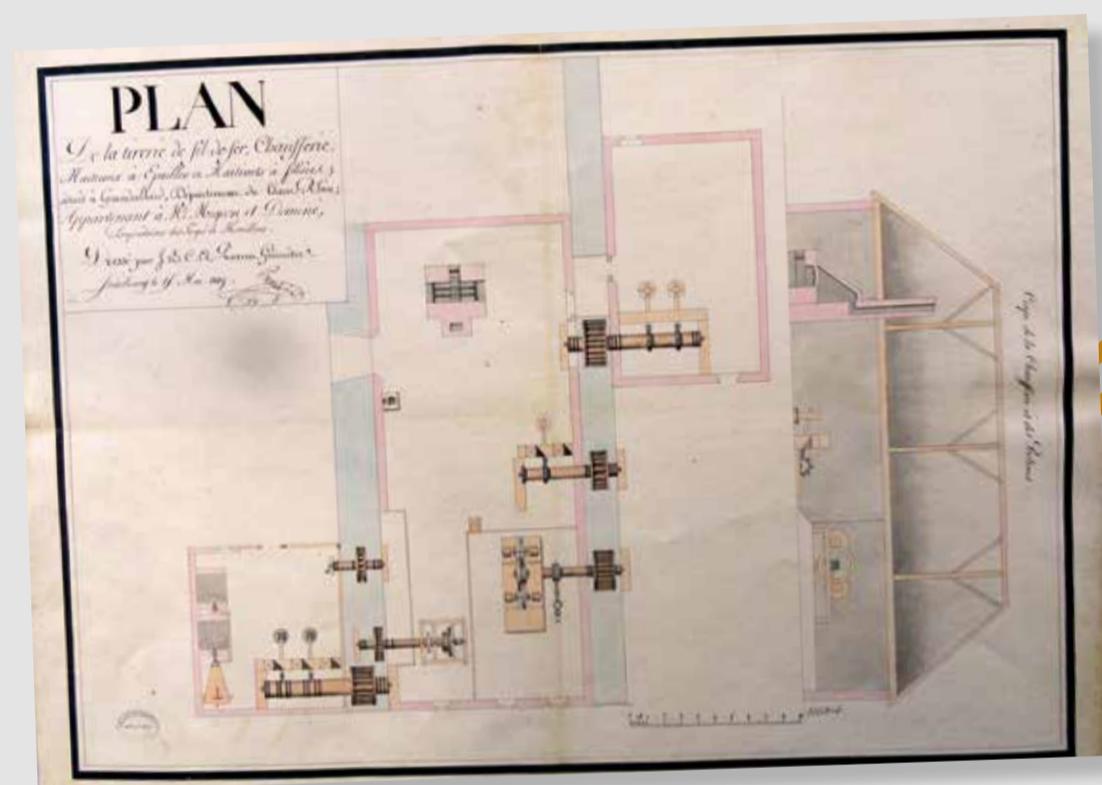
En 1777, Louis XVI décide de rendre publiques les innovations portant sur la production du fil de fer, ce qui permet à Donat Laurent, qui a succédé à Noël Fleur comme maître des Forges de Grandvillars, de les exploiter. La Révolution va ensuite mettre en place le système des brevets, qui protègent les innovations pendant une certaine durée. Les nouveaux propriétaires des forges de Grandvillars et Morvillars, Jean-Baptiste Migeon et Jean-Baptiste Dominé, passent un accord avec les Japy de Beaucourt, qui leur permettent d'utiliser les brevets qu'ils ont déposés et sont ainsi en capacité de produire des fils adaptés à la production mécanisée de vis à bois.

Grandvillars abandonne alors les activités de forgeage proprement dites pour se spécialiser dans la tirerie, pour approvisionner les usines de Beaucourt des Japy.

Le 19^{ème} siècle va être marqué par le développement de nouveaux procédés, qui permettent, lorsque les Japy décident de ne plus employer le fil grandvillais après la mort de Dominé en 1822, de venir leur faire concurrence sur leur propre terrain de la visserie, puis de la boulonnerie. Les nouvelles innovations techniques sont mises en œuvre avec l'appui de l'École des Arts et Métiers de Chalons.



Portrait de Jean-Baptiste Migeon (1768-1845)



La machine de la grande tirerie en 1819. Aux tenailles ont succédé des systèmes de bobines et de laminage qui éliminent les marques et assurent la qualité des fils

“ En 1777, Louis XVI décide de rendre publiques les innovations portant sur la production du fil de fer ”

Mais c'est surtout sous le règne du gendre de Migeon, Juvénal Viellard, associé à son beau-père à partir de 1835, que le site des Forges va connaître un essor considérable. La deuxième moitié du 19^{ème} siècle voit ainsi l'introduction de la machine à vapeur, qui prend le relais d'une énergie hydraulique devenue insuffisante face à l'essor de la production, la desserte du site des Forges par le chemin de fer et le développement d'un parc de machines important, avec à la clef, à compter des années 1875, une reconstruction complète du site pour l'adapter aux conditions de production de l'époque. A travers le Comptoir des Quincailleries réunies de l'Est, qui permet de tenir les prix, un réseau commercial couvre l'ensemble de l'Europe et l'Amérique du Sud.

A l'œuvre industrielle de Juvénal Viellard s'ajoute le développement d'un paternalisme social, marqué en particulier par la construction, au lendemain de la guerre de 1870, des cités ouvrières, mais aussi par la mise en place d'écoles, de magasins réservés aux ouvriers, de caisses de secours mutuel et de retraite...

En 1879, Juvénal passe avec ses trois fils, Léon, Henri et Armand, un pacte de famille qui grave dans le marbre les principes qu'il a portés sa vie durant et qui fait de ses enfants non pas les propriétaires, mais les dépositaires du patrimoine familial, constitué avant tout par les usines, qu'ils ont pour mission de développer et de transmettre à la génération suivante. Ce pacte produit aujourd'hui encore, à la 7^{ème} génération des descendants de Juvénal, ses effets.



Portrait de Juvénal Viellard (1803-1886)

Suite et fin au prochain épisode.



350 ANS DES FORGES À GRANDVILLARS
SPECTACLE SON & LUMIÈRES
UN VILLAGE, UNE FORGE ET DES HOMMES
ASSOCIATION VIVRE ENSEMBLE DE BREBOTTE

A BORON, L'ÉGLISE FAIT PEAU NEUVE !

En France, 90 % des lieux de culte appartiennent aux communes, par la loi de séparation de l'église et de l'Etat du 2 janvier 1907. C'est le cas de l'église Saint-Luc à Boron dont la première pierre fut posée en mai 1849.



Depuis 1965, divers travaux de restauration ont été menés par la commune qui a toujours eu à cœur de conserver l'édifice, mais la rénovation complète extérieure et intérieure n'a pu débuter qu'en juin 2022, chapeauté par Elisabeth Viellard, architecte spécialisée dans la rénovation des bâtiments patrimoniaux.

Ce projet de grande envergure a démarré par la restauration du clocher qui culmine à 38 mètres de hauteur, puis des pendules, de la toiture, des façades, des fermetures, de l'électricité et de l'escalier principal, qui ont connu une totale réfection. Pour clôturer cette réhabilitation, des travaux d'isolation ont été effectués avec la pose d'un plancher au-dessus des plafonds de l'église.

Cette rénovation ne serait pas complète sans la reprise du square de jeux situé à l'arrière de l'édifice, lieu de rassemblement et de sociabilisation pour les Boronais et Boronaises. Un projet financé par la commune qui permet aux plus jeunes de se divertir.

L'inauguration qui marquait la fin officielle des travaux a eu lieu le 3 juin 2023 en présence de nombreux élus locaux et habitants de la commune. Une cérémonie au son de l'orgue Verschneider et d'un magnifique concert : une belle manière de rendre sa splendeur d'origine à l'édifice et de faire revivre ce lieu culturel.

COÛT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION → 519 000 € TTC

- dont participation
- ▶ **CCST** : 119 490 €
- ▶ **État** : 85 000 €
- ▶ **Conseil départemental** : 30 000 €
- ▶ **Donateurs de la Fondation du Patrimoine et du Conseil Régional** : 6 100 €

NOUVEAU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ À GRANDVILLARS



Horaires d'ouverture

Lundi / mardi et jeudi de 8h15 à 11h30 et de 13h30 à 17h30
Mercredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 18h
Vendredi de 8h15 à 11h30

En août dernier, après avoir vu son Projet municipal de santé accepté par les services de l'Etat, l'ARS et la CPAM, la commune a ouvert son Centre municipal de Santé. Il s'agit d'un service entièrement géré par la commune, qui emploie directement médecins et secrétaires, ce qui est assez rare dans la région. Le Centre occupe une partie du « Sequoia » Place Charles de Gaulle, à côté de la Mairie et en face de la MARPA.

Comment fonctionne le Centre ?

La prise de rendez-vous peut se faire sur Doctolib, par téléphone, ou en passant directement au secrétariat aux horaires d'ouverture. Deux médecins se chargent du suivi des patients de façon indifférenciée par le Centre de Santé, qui est officiellement leur médecin traitant. Si les rendez-vous sont programmés en après-midi, les matinées sont ouvertes aux consultations sans rendez-vous. Ce service est le plus important rendu par le Centre Municipal de Santé, car peu importe votre médecin traitant, les médecins pourront examiner les patients ou si besoin renouveler une ordonnance, dans la limite des places disponibles.

Centre Municipal de Santé de Grandvillars

1 Place Charles de Gaulle
90600 Grandvillars
Téléphone. 03 67 35 19 53
Mail. sante@grandvillars.fr

FONDS DE CONCOURS 2023

Plus de 450 000 € ont été attribués par la CCST au bénéfice des communes du Sud Territoire :

- 19 communes bénéficiaires,
- 38 projets communaux financés,
- 457 411 € attribués par la CCST pour un investissement total de près de 1,5 million d'€.

Les fonds de concours permettent aux communes de la CCST de bénéficier d'une aide pour financer leurs projets, la part intercommunale ne pouvant dépasser celle apportée par la commune. Solidarité intra-communautaire et développement du territoire sont les deux notions à l'origine de ce dispositif.



NOVEMBRE

10 SPECTACLE

Beaucourt
Yvette Théraulaz
A 20h30
Foyer Georges Brassens
03 84 56 96 94
www.lamaisonbeaucourt.fr

10 SPECTACLE

Grandvillars
Laura DOMENGE
A 20h30 - Tarif 26 €
Salle de spectacle
03 84 54 01 02
www.grandvillars.fr

17 SPECTACLE

Beaucourt
ORLY
A 20h30
Foyer Georges Brassens
03 84 56 96 94
www.lamaisonbeaucourt.fr

17 CINÉMA

Delle
Conférence filmée La route 66
A 20h30 - Tarif 3 à 6 €
Cinéma des 5 fontaines
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

17 SPECTACLE

Delle
Jazz au caveau Hugo Lippi
Quartet
A 21h - Tarif 12 €
Caveau des Remparts
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

18 BRADERIE

Grandvillars
Braderie la Ressourcerie 90
Rue de Fêche-l'Église
De 10h à 18h
09 73 89 62 07

18 SPECTACLE

Delle
Concert rock « Cover Johnny »
A 20h30 - Tarif 12 €
Halle des 5 fontaines
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

24 SPECTACLE

Beaucourt
Daphné et Poligone
(en 1^{ère} partie)
A 20h30
Foyer Georges Brassens
03 84 56 96 94
www.lamaisonbeaucourt.fr

24 MARCHÉ

Delle
Marché des saveurs et
lancement des festivités d'hiver
A partir de 17h
Centre-ville
03 84 36 66 68

24-25 MARCHÉ

Vellescot
Marché de Noël
Vendredi de 18h à 22h
Samedi de 12h à 22h
Salle communale
06 40 14 34 06

25 SPECTACLE

Grandvillars
Baptiste Lecaplain
A 20h30 - Tarif 26 €
Salle de spectacle
03 84 54 01 02
www.grandvillars.fr

25-26 MARCHÉ

Delle
Marché de Noël des
commerçants
Le samedi de 14h à minuit
Le dimanche de 10h à 18h
bureau.acadij90@gmail.com

26 BOURSE

Beaucourt
Bourse multimédia
De 10h à 17h
Foyer Georges Brassens
06 62 22 24 98

DÉCEMBRE

02 MARCHÉ

Beaucourt
Marché de Noël et
illuminations
A partir de 16h
Place Salengro
03 84 56 56 75 - 06 59 60 09 57

02 MARCHÉ

Florimont
Marché de Noël
De 14h à 22h
Salle des fêtes
03 84 29 67 24

02-03 MARCHÉ

Brebotte
Marché de la Saint-Nicolas
De 14h à 19h
Musée de l'artisanat
03 84 23 42 37

03 SPECTACLE

Beaucourt
Concert de Noël
A 16h
Église Saint-François de Sales
03 84 56 98 83

08 CINÉMA

Delle
Conférence filmée
Cappadoce
A 20h30 - Tarif 3 à 6 €
Cinéma des 5 fontaines
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

15

CONCERT DE NOËL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DU SUD TERRITOIRE

A 18h30 - GRATUIT

Boron - Église
Renseignements :
03 84 23 50 81
www.cc-sud-territoire.fr
facebook/ccst90



17 SPECTACLE

Delle
Spectacle Noël Kiko et Eva
A 15h - Tarif 8 €
Halle des 5 fontaines
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

JANVIER

14 SPECTACLE

Delle
Chorales en fête
A 14h - Gratuit
Halle des 5 fontaines
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

19 CINÉMA

Delle
Conférence filmée Le Sénégal
A 20h30 - Tarif 3 à 6 €
Cinéma des 5 fontaines
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

24 SPECTACLE

Delle
"Fest'Hiver" La lune en plein jour
Chanson jeune public
A 15h
Foyer Georges Brassens
03 84 56 96 94
www.lamaisonbeaucourt.fr

27 SPECTACLE

Delle
Concert Relic floyd
A 20h30 - Tarif 10 €
Caveau des Remparts
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

FÉVRIER

03-09 EXPOSITION

Beaucourt
Les talents s'exposent
Foyer Georges Brassens
03 84 56 56 75

08-11 SPECTACLE

Grandvillars
Théâtre avec les Boulingrins
« Une famille rocambolesque »
A 20h00 les jeudi/vendredi/
samedi
A 15h le dimanche
Salle de spectacle
06 61 64 13 95

11 SPECTACLE

Delle
Théâtre « Entre deux »
A 15h - Tarif 22 à 24 €
Halle des 5 fontaines
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

16 CINÉMA

Delle
Conférence filmée La Camargue
A 20h30 - Tarif 3 à 6 €
Cinéma des 5 fontaines
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

23 SPECTACLE

Delle
Jazz au caveau Maracuja Jazz
Do Brasil
A 21h - Tarif 12 €
Caveau des Remparts
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

MARS

02 SPECTACLE

Delle
Théâtre Les Boulingrins
« Une famille
rocambolique »
A 20h30 - Tarif 8 €
Halle des 5 fontaines
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

08 SPECTACLE

Beaucourt
Nits
A 20h30
Foyer Georges Brassens
03 84 56 96 94
www.lamaisonbeaucourt.fr

15 SPECTACLE

Beaucourt
Romain Didier
A 20h30
Foyer Georges Brassens
03 84 56 96 94
www.lamaisonbeaucourt.fr

17 SPECTACLE

Delle
Spectacle de cabaret
« Nulle part ailleurs »
A 15h - Tarif 22 à 24 €
Halle des 5 fontaines
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

18-24 FESTIVAL

Grandvillars
Festival de Théâtre amateur
A 20h en semaine et à 15h le
dimanche
Salle de spectacle
06 61 64 13 95

22 CINÉMA

Delle
Conférence filmée L'Équateur
A 20h30 - Tarif 3 à 6 €
Cinéma des 5 fontaines
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

22 SPECTACLE

Beaucourt
Benoît Dorémus
A 20h30
Foyer Georges Brassens
03 84 56 96 94
www.lamaisonbeaucourt.fr

24 CARNAVAL

Beaucourt
Carnaval
03 84 56 56 75

29 SPECTACLE

Delle
Ateliers régionaux de jazz
A 20h30 - Gratuit
Caveau des Remparts
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

30 PÂQUES

Beaucourt
Chasse aux œufs
De 11h à 16h
Parc des cèdres
07 57 06 99 84

AVRIL

05 SPECTACLE

Beaucourt
Enzo Enzo et Pauline Silvant
(1^{re} partie)
A 20h30
Foyer Georges Brassens
03 84 56 96 94
www.lamaisonbeaucourt.fr

06 PÂQUES

Delle
Chasse aux œufs
De 9h30 à 11h30
Cœur de ville
03 84 36 66 68

07 CARNAVAL

Delle
Carnaval
A 15h - Gratuit
Place du Champ de Foire
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

12 MARCHÉ

Beaucourt
Marché de printemps
Passage Bérégovoy
06 59 60 09 57

12 CINÉMA

Delle
Conférence filmée La terre
en marche
A 20h30 - Tarif 3 à 6 €
Cinéma des 5 fontaines
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

19 SPECTACLE

Beaucourt
Mes Souliers sont rouges
et Sidney Balsalobre
(1^{re} partie)
A 20h30
Foyer Georges Brassens
03 84 56 96 94
www.lamaisonbeaucourt.fr

20 SPECTACLE

Delle
Concert « Les fils du facteur »
A 20h30 - Tarif 15 €
Halle des 5 fontaines
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

26 SPECTACLE

Beaucourt
Petite Gueule
A 20h30
Foyer Georges Brassens
03 84 56 96 94
www.lamaisonbeaucourt.fr

26 SPECTACLE

Delle
Jazz au caveau « Olivier Robin
quintet »
A 21h - Tarif 10 à 13 €
Caveau des Remparts
03 84 36 88 96
www.delle-animation.com

27-28 MARCHÉ

Brebotte
Marché populaire 5 et 10km
03 84 23 30 61



TRIONS MIEUX



Les déchets triés sont jetés en vrac dans le **bac jaune** (pas d'imbriqués, pas de sacs)



Les objets en plastique ne vont pas dans le **bac jaune**



Les déchets à côté des bacs ne sont pas ramassés



Les papiers souillés, essuie-tout, couches et lingettes vont dans le **bac bleu**

MIEUX TRIER SES DÉCHETS

Vous avez un doute ou une question sur le tri, n'hésitez pas à consulter le guide CITEO : citeo.guidedutri.fr



SUD
TERRITOIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.